

Guide relatif au référentiel des compétences informationnelles

Contributions

Dr. Philipp Stalder
Hauptbibliothek Universität Zürich
Chef du projet compétences en culture informationnelle chez e-lib.ch

Nadja Böller
Hochschule für Technik und Wirtschaft Chur

Thomas Henkel
Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg

Susanna Landwehr-Sigg
Rektorenkonferenz der Fachhochschulen der Schweiz

Sabrina Piccinini
Biblioteca universitaria di Lugano

Brigitte Schubnell
Hauptbibliothek Universität Zürich

Beatrix Stuber
Universitätsbibliothek Bern

© 2011 Le projet «Compétences en culture informationnelle dans les Hautes écoles suisses» fait partie d'«e-lib.ch: Bibliothèque électronique suisse»

L'utilisation du présent document est soumise à la licence Creative Commons :
Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage à l'Identique 2.5 Suisse
(CC BY-NC-SA 2.5)

Les «Normes suisses sur les compétences en culture informationnelle» sont
présentées sur le site: <http://www.informationskompetenz.ch>

Introduction et définitions

Le référentiel des compétences informationnelles présente les objectifs d'apprentissage qui découlent des normes en les déclinant en différents niveaux de compétence. Il illustre quel savoir est attendu aux trois niveaux définis (débutant, avancé, expert). Chaque niveau intègre les compétences acquises au niveau précédent. Ainsi, le niveau expert présuppose que l'on ait intégré les compétences des niveaux débutant et avancé.

Le présent guide relatif au référentiel des compétences explicite à l'aide d'exemples les différents niveaux du référentiel. Les exemples ne sont pas exhaustifs ; ils sont à voir comme des collections d'idées et des suggestions pour soutenir la conception de cours en culture informationnelle (voir aussi « Fil rouge pour la conception de cours en culture informationnelle »).

Les explications fournies pour les trois niveaux débutant – avancé – expert s'inspirent des niveaux de formation tels qu'ils sont définis surtout dans le secteur tertiaire de la formation. Normalement, l'apprenant ayant atteint un niveau de formation donné présente des niveaux de compétences inégaux dans les différentes normes examinées.

Ci-dessous, nous présentons la définition de quelques notions apparaissant dans le guide.

Niveaux de compétences

Débutant

Personne se situant à la frontière entre les études du secondaire II (maturité) et les études universitaires (premier cycle) qui s'interroge et recherche des informations sur des thématiques simples.

Avancé

Personne se situant à la fin des études bachelor ou au début/milieu des études master, occupée à rédiger des travaux de séminaires/bachelor ou des travaux plus exigeants en vue du master.

Expert

Etudiant de niveau master, doctorant, chercheur (collaborateur scientifique, professeur), impliqué dans d'importants projets de recherche.

Sources d'information

Les sources d'information au sens large incluent toutes les formes de texte ou d'hypertexte, les collections de données et de métadonnées, ainsi que les « ressources humaines » (personnes).

Plus précisément, les sources d'information sont des supports imprimés ou électroniques contenant du texte ou de l'hypertexte, comme par exemple des livres, des revues ou des journaux, mais aussi des sites web et des documents audiovisuels. Lors d'une recherche d'information, les collections de métadonnées structurées, comme les bibliographies, revêtent un rôle primordial en tant que sources d'information. Nous pensons en particulier aux bases de

données bibliographiques (comme les catalogues de bibliothèques, les bases de données spécialisées ou en texte intégral). Outre les documents imprimés et électroniques, les personnes (experts et expertes dans un domaine spécifique) représentent des sources d'information très précieuses.

Les exemples proposés dans le présent guide mettent l'accent sur la recherche d'information dans un environnement électronique; pour cette raison, la notion de sources d'information se réfère en principe à des bases de données de différents types.

Outils et méthodes

Les différentes options de recherche proposées par les sources d'information sont désignées par le terme d'outils. Une méthode est centrée sur l'action et décrit la manière d'accéder à une source d'information et d'utiliser les options de recherche. Les outils et les méthodes permettent de concrétiser une stratégie de recherche.

Voici quelques outils :

- Champs de recherche pour la saisie de texte libre ; recherche dans un champ particulier, recherche dans plusieurs champs
- Recherche par index, par navigation
- Thesaurus, liste de mots-matières, classifications
- Limitations, filtres
- Options de méta-recherche incluant différentes sources d'information
- Opérateurs booléens, opérateurs de séparation, troncatures, joker, recherche d'expressions, limitations, etc.

Stratégies de recherche

Toute procédure mise en place pour atteindre un résultat dans le cadre d'une recherche d'information est considérée comme une stratégie de recherche. Le choix d'une stratégie de recherche appropriée dépend de la problématique ou de l'exercice, ainsi que des sources d'information et des outils disponibles.

Voici quelques types de stratégies de recherche connus.

Building Blocks

Cette stratégie de recherche prévoit d'abord d'identifier les principaux concepts, facettes ou thèmes d'un problème de recherche d'information et d'analyser les relations logiques qui les relient. Le pas suivant de cette stratégie de recherche consiste à attribuer des termes de recherche à chaque bloc thématique au moyen de thesaurus ou de classifications. La recherche s'exécute enfin au moyen des opérateurs booléens.

Citation Pearl Growing

À la base de cette stratégie se trouve un seul document pertinent. Grâce à des descripteurs, des indices de classification ou des mots-clés fréquents dans le document, la recherche vise à trouver d'autres documents traitant du même sujet. Cette stratégie peut aussi se fonder sur des références ou des

citations figurant dans le document de départ. Cette stratégie est appelée parfois « principe de la boule de neige ».

Successive Fractions

Cette recherche débute avec des termes très généraux relevant du problème posé et se poursuit par des limitations, des filtres et l'utilisation des opérateurs booléens dans le but de réduire la quantité des résultats obtenus.

Successive Facets First

Cette stratégie débute avec la recherche de termes très spécifiques relevant du problème posé et se poursuit, le cas échéant, par l'élargissement des notions recherchées.

Bibliographie

Bekavac, B. et al. (2011). Schweizer Portal für die Recherche im Internet (SPRINT). Abgerufen unter <http://sprint.informationswissenschaft.ch>

Kriewel, S. (2010). *Unterstützung beim Finden und Durchführen von Suchstrategien in Digitalen Bibliotheken*. Dissertation, Universität Duisburg-Essen. Abgerufen unter http://duepublico.uni-duisburg-essen.de/servlets/DownloadServlet/Download-24181/Kriewel_Diss.pdf

Normes et niveaux de compétences

Norme 1 Besoin

Norme 1.1

Définit et exprime ses besoins d'information en lien direct avec un résultat attendu

Débutant – reconnaît et sait expliquer ses besoins d'information

Reconnaître et savoir expliquer ses besoins d'information peut signifier :

- savoir formuler des questions relatives à la formation (école, études), à la profession ou aux loisirs
- savoir identifier les connaissances déjà acquises
- savoir discuter au sein d'un groupe d'un thème donné et retenir les aspects importants

Avancé – établit et documente ses besoins d'information pour une tâche définie

Une tâche définie peut être :

- une évaluation dans le cadre d'une unité de formation
- un travail écrit

- une présentation
- un travail final

Etablir et documenter ses besoins d'information peut signifier :

- savoir identifier les connaissances déjà acquises nécessaires à la résolution du problème donné
- définir les connaissances qui font défaut
- documenter au fur et à mesure l'avancement des connaissances relatives au thème donné

Expert – reconnaît ses besoins d'information pour un projet spécifique et développe l'ébauche du concept

Un projet spécifique peut être :

- une these de doctorat
- une présentation pour un congrès
- une publication scientifique

Développer l'ébauche d'un concept peut signifier :

- produire une carte heuristique (mind map)
- trouver des mots-clés et les mettre en relation les uns avec les autres
- trouver des synonymes ou des antonymes
- traduire les termes pertinents dans les différentes langues
- trouver des termes spécialisés au moyen d'un thesaurus
- délimiter une thématique à l'aide de critères privatifs

Norme 1.2

Comprend les buts, les raisons et la nécessité d'avoir une variété de ressources informationnelles

Débutan – nomme différentes sources d'information et en décrit le contenu

Différentes sources d'information peuvent être :

- livres, revues, journaux
- sites web
- moyens audiovisuels
- catalogues de bibliothèques
- bases de données bibliographiques ou en texte intégral
- connaissances d'un expert

Avancé – différencie les diverses sources d'information selon l'orientation et le périmètre

Comparer différentes sources d'information sur la base de leurs spécificités et de leur adéquation peut signifier :

- le catalogue de bibliothèque contient des métadonnées concernant le fond de la bibliothèque
- un portail vidéo sur internet met à disposition du matériel audiovisuel
- les bases de données bibliographiques offrent des métadonnées pour des publications scientifiques
- les connaissances d'un expert sont limitées à son domaine de spécialisation
- une base de données spécialisée en anglais ne contient que peu de documents en langue allemande
- une base de données de revues internationales ne contient que peu d'informations sur des thèmes régionaux
- les archives d'une revue locale contiennent des informations sur des thèmes régionaux

Expert – compare les différentes sources d'information sur la base de leurs spécificités et de leur adéquation

Les spécificités et l'adéquation d'une source d'information peuvent être appréciées en fonction des facteurs suivants :

- étendue
- orientation
- langue (de la source soumise à évaluation)
- destinataire ou public-cible (p. ex. vulgarisation vs. scientifique)
- buts
- types de public

Norme 1.3

Choisit et utilise des sources d'information variées comme aide à la décision

Débutant – utilise des sources d'information appropriées pour satisfaire les besoins d'information

Utiliser des sources d'information appropriées pour satisfaire les besoins d'information peut signifier :

- utiliser des moteurs de recherche pour trouver les premières informations sur un thème
- lire les journaux pour avoir des informations actuelles
- exploiter le catalogue de bibliothèque pour trouver des manuels sur un thème

Avancé – fait un choix fondé sur les sources d'information et les utilise en fonction de leur contexte

Utiliser des sources d'information en fonction de leur contexte peut signifier :

- avoir conscience des différences entre les diverses sources d'information du domaine de spécialisation
- choisir, parmi une quantité de sources d'information d'un domaine de spécialisation, celles qui se prêtent le mieux en fonction de la question posée
- exploiter de manière adéquate les sources d'information en fonction du besoin d'information

Expert – fait un choix fondé sur les sources d'information appropriées et les utilise en les comparant les unes aux autres

Utiliser les sources d'information en les comparant les unes aux autres peut signifier :

- acquérir des connaissances sur les contenus et l'étendue des sources d'information disponibles dans son domaine de spécialisation
- comparer les sources d'information de son domaine de spécialisation en fonction de ces connaissances
- comparer les revues appropriées pour sa prochaine publication

Norme 2 Accès

Norme 2.1

Choisit les méthodes et les outils les plus appropriés à la recherche d'information

Débutant – utilise divers outils ou méthodes dans la recherche d'information

Utiliser divers outils ou méthodes peut signifier :

- Champs de recherche: texte libre ou recherche dans des champs spécifiques
- Opérateurs booléens
- Méthodes : troncature

Avancé – fait un choix fondé sur les différents outils ou méthodes pour la recherche d'information

Faire un choix fondé sur les différents outils ou méthodes pour la recherche d'information peut signifier :

- Utiliser les champs de recherche de manière appropriée
- Reconnaître l'utilité d'une recherche dans un index en fonction de la situation
- Utiliser de manière appropriée les outils et les opérateurs de recherche

Expert – fait un choix fondé sur les outils ou méthodes et les utilise en les comparant les uns aux autres

Utiliser les outils ou méthodes en les comparant les uns aux autres peut signifier :

- Exploiter différents outils ou méthode pour une recherche d'information ciblée et
- Vérifier la qualité des informations trouvées en se basant sur la comparaison

Norme 2.2

Élabore et conduit des stratégies de recherche pertinentes

Débutan – utilise les ressources à disposition pour obtenir l'information

Cela peut signifier :

- Comprendre et appliquer les bases du Building Blocks

Avancé – conduit et documente des stratégies de recherche en utilisant des outils spécifiques

Cela peut signifier :

- Utiliser un vocabulaire contrôlé lors de l'utilisation de la stratégie du Building-Block (thesaurus, système d'indexation par matières) et tenir compte des classifications
- Distinguer les mécanismes de la méta-recherche dans différentes sources d'information de ceux de la recherche simple dans des sources d'information spécifiques et les exploiter à bon escient
- Enregistrer les stratégies de recherche dans une base de données bibliographique

Expert – élabore un plan de recherche conformément aux besoins d'information et documente aussi bien la démarche que le déroulement

Elaborer un plan de recherche peut signifier :

- Choisir des termes de recherche à partir d'un concept
- Choisir et documenter les sources d'information disponibles
- Définir une stratégie de recherche et les différentes étapes de la recherche
- Choisir les outils ou les méthodes conformément à la stratégie de recherche définie et au domaine de spécialisation
- Déterminer la fréquence des répétitions d'une même recherche

Norme 2.3

Obtient l'information en utilisant les méthodes appropriées

Débutan – utilise les ressources à disposition pour obtenir l'information

Utiliser les ressources à disposition peut signifier :

- Obtenir des informations au moyen du prêt local de la bibliothèque
- Se procurer des informations au sein d'un groupe d'études
- Connaître les moyens d'approvisionnement en dehors des institutions formatrices (librairie, administration, organisation)

Avancé – utilise différentes méthodes pour obtenir l'information et explicite la démarche

La recherche d'information peut se réaliser grâce à :

- L'utilisation du service du prêt entre bibliothèques
- L'utilisation d'un service de fourniture de documents (p. ex. Subito)
- L'utilisation d'un résolveur de liens (p. ex. SFX)
- Le téléchargement de documents électroniques
- L'utilisation d'un service d'alerte

Expert – porte un jugement sur les différentes manières efficaces d'obtenir l'information en tenant compte de la dimension économique

La recherche efficace d'informations présuppose :

- La pondération entre le coût et le revenu de la procédure
- L'appréciation de la rapidité et de la qualité de la procédure
- Le respect des contraintes techniques (licences) liées à la recherche d'information

Norme 3 Évaluation

Norme 3.1

Définit et applique des critères pour l'évaluation de l'information

Débutan – juge de l'information selon des critères prédéfinis

Cela peut signifier :

- S'assurer du sérieux des pages internet selon des critères prédéfinis (p. ex. URL, actualité, auteur de la page)
- Évaluer les résultats de la recherche dans le catalogue de bibliothèque selon des critères prédéfinis (p. ex. actualité, pertinence)

Avancé – fait un choix fondé sur les critères d'évaluation et les applique

Cela peut signifier :

- Choisir des critères d'évaluation permettant de s'assurer du sérieux d'une page web dans un catalogue prédéfini et ceci de manière fondée (p. ex. le catalogue des critères publié par une université réputée)

Expert – juge la qualité des critères d'évaluation et, si besoin est, les définit à nouveau

Cela peut signifier :

- Vérifier les critères d'évaluation disponibles et
- Définir de nouveaux critères d'évaluation

Norme 3.2

Juge de l'utilité de l'information obtenue

Débutant – porte un jugement sur l'utilité et la pertinence de l'information obtenue

Evaluer la pertinence peut signifier :

- Interpréter correctement les données figurant dans une notice du catalogue (p. ex. l'édition ou la collection)
- Être conscient de la source qui a produit une information donnée (p. ex. reconnaître la signification de l'orientation d'un journal, d'une revue)

Avancé – porte un jugement sur l'utilité et la qualité de l'information obtenue

Cela peut signifier :

- Évaluer la crédibilité, la validité, l'exactitude, l'actualité de l'information obtenue
- S'informer sur la crédibilité de l'auteur du texte et du fournisseur de l'information

Expert – porte un jugement sur l'utilité et l'intégralité de l'information obtenue

Cela peut signifier :

- S'assurer de l'exhaustivité de la source et de ses contenus par rapport à l'état de la recherche dans le domaine de spécialisation

Norme 3.3

Réévalue la nature et l'étendue des besoins d'information

Débutan – décide si des informations supplémentaires sont nécessaires

Cela peut signifier :

- Remettre en question le besoin d'information et la stratégie de recherche choisie
- Vérifier son besoin d'information et décider s'il faut avoir recours à d'autres sources d'information

Avancé – détermine l'adéquation des besoins d'information et justifie l'utilisation d'autres sources d'information

Cela peut signifier :

- Si nécessaire, élargir le niveau d'informations en relation avec la question donnée
- Exploiter judicieusement d'autres sources d'information

Expert – vérifie régulièrement la nature et l'étendue des besoins d'information et adapte l'ébauche du concept

Cela peut signifier :

- Formuler à nouveau les questions et adapter le concept
- Se procurer les informations les plus récentes sur la thématique posée dans le domaine de spécialisation au moyen de services d'alerte ou RSS

Norme 3.4

Juge la démarche utilisée pour obtenir l'information et revoit, si nécessaire, ses stratégies de recherche

Débutan – vérifie la démarche et modifie les stratégies de recherche

Cela peut signifier :

- Avoir une vision d'ensemble de la démarche choisie
- Restreindre ou élargir les résultats de la recherche

Avancé – vérifie la démarche et, si besoin est, élabore de nouvelles stratégies de recherche

Cela peut signifier :

- Procéder à des améliorations de la stratégie de recherche en consultant par exemple de nouvelles sources d'information
- Se renseigner sur les nouvelles sources d'information dans les médias ou auprès de cercles spécialisés et, si nécessaire, les intégrer au processus de recherche
- Maintenir à jour ses connaissances des interfaces des bases de données

Norme 4 Organisation

Expert – évalue la démarche aussi bien que le déroulement et retravaille le plan de recherche

Cela peut signifier :

- Évaluer de manière critique le déroulement et les résultats
- Vérifier et adapter régulièrement le plan de recherche
- Intégrer les améliorations dans les projets de recherche successifs

Norme 4.1

Sélectionne et enregistre les informations et leurs sources

Débutan – enregistre les informations et leurs sources par des méthodes simples

Enregistrer les informations par des méthodes simples peut signifier :

- Créer un fichier
- Gérer une liste électronique (p. ex. avec un tableur)

Avancé – enregistre les informations et leurs sources au moyen d'outils informatiques

Enregistrer les informations par des outils informatiques peut signifier :

- Utiliser des logiciels de gestion bibliographique
- Gérer les sites web par une collection de signets structurée

Expert – enregistre les informations et leurs sources au moyen d'outils collaboratifs

Enregistrer les informations par des outils collaboratifs peut signifier :

- Utiliser en collaboration avec d'autres des logiciels de gestion bibliographique en réseau
- Exploiter de nouvelles fonctionnalités du web (p. ex. Web 2.0)

Norme 4.2

Organise, classe et conserve l'information selon des méthodes adéquates

Débutan – utilise des possibilités diverses pour l'organisation et la conservation de l'information

Cela peut signifier :

- Enregistrer les informations de manière structurée sur son ordinateur
- Imprimer les informations et les archiver de manière claire
- Archiver les informations dans un fichier selon une classification
- Enregistrer les informations dans une base de données

Avancé – classe l'information selon des méthodes appropriées

Cela peut signifier :

- Utiliser différentes formes d'archivage
- Appliquer différents critères de classement (chronologique, par matière, alphabétique, numérique, etc.)

Expert – gère et actualise l'information systématiquement et régulièrement selon des critères d'organisation spécifiques

Cela peut signifier :

- Archiver les informations selon un système de classification hiérarchisé
- Ordonner les informations selon un thesaurus universel
- Utiliser un thesaurus spécialisé (p. ex. Medical Subject Headings MeSH, thesaurus standard en économie)
- Tenir compte de données bibliométriques lors du référencement des informations

Norme 4.3

Partage l'information

Débutan – partage l'information au sein d'un groupe d'études

Cela peut signifier :

- Participer à des discussions au sein d'un groupe
- Utiliser des plateformes d'apprentissage et exploiter leurs différentes fonctionnalités

Avancé – partage l'information en utilisant les technologies de l'information

Cela peut signifier :

- Échanger à l'intérieur de communautés spécialisées travaillant en réseau (p. ex. plateformes d'apprentissage)
- Travailler en groupe sur une base collaborative (p. ex. en partageant un logiciel de gestion bibliographique)

Expert – utilise des outils collaboratifs pour le partage de l'information

Utiliser des outils collaboratifs peut signifier :

- Lire et rédiger des articles pour des blogs, forums et newsletters dans le cadre de son domaine de spécialisation

Norme 4.4

Suit les nouveaux développements concernant les sources d'information, les technologies d'information et les méthodes de recherche d'information

Débutan – suit les nouveaux développements concernant des sources d'information sélectionnées

Cela peut signifier :

- Se renseigner régulièrement sur les nouvelles fonctionnalités des sources d'information

Avancé – s'informe régulièrement sur les méthodes de recherche actuelles

Cela peut signifier :

- Se renseigner sur les méthodes de recherche dans les fonctions d'aide des différentes sources d'information

Expert – conduit une veille sur les développements des technologies d'information et vérifie leur utilité

Cela peut signifier :

- Conduire une veille sur l'évolution des nouvelles technologies de l'information et évaluer leur utilité pour le domaine de la recherche
- Inclure les nouvelles fonctionnalités du web dans l'activité de recherche (p. ex. web 2.0)

Norme 5 Utilisation

Norme 5.1

Utilise des nouvelles informations ainsi que des informations préexistantes pour créer un nouveau savoir ou un nouveau produit

Débutan – intègre le nouveau savoir ou le nouveau produit à un travail d'études

Cela peut signifier :

- Elaborer un premier travail écrit (p. ex. travail de maturité ou de pro-séminaire) comme attestation de résultats obtenus

Avancé – intègre le nouveau savoir ou le nouveau produit à un travail scientifique

Cela peut signifier :

- Exploiter les informations trouvées dans un travail de bachelor ou de master

Expert – intègre le nouveau savoir ou le nouveau produit à une publication spécifique

Une publication scientifique spécialisée peut être :

- Un article de périodique
- Une thèse de doctorat
- Une conférence
- Une présentation PowerPoint (diapositives)

Norme 5.2

Communique efficacement le nouveau savoir ou le nouveau produit

Débutan – communique efficacement le nouveau savoir ou le nouveau produit au sein d'un groupe d'études

Cela peut signifier :

- Préparer et présenter un thème avec des méthodes simples (transparents, PowerPoint, Flipchart)
- Mettre à disposition des informations sur une plateforme d'apprentissage

Avancé – communique le nouveau savoir ou le nouveau produit à des groupes spécifiques à l'aide de moyens appropriés

Cela peut signifier :

- Adapter des conférences ou des présentations pour des publics-cibles différents
- Connaître et utiliser différents types de techniques de présentation (visualisation, multimédia)
- Rédiger des commentaires ou des articles de fond sur un thème spécialisé donné

Expert – discute le nouveau savoir ou le nouveau produit au sein d'une communauté d'experts

Cela peut signifier :

- Présenter une intervention à des congrès spécialisés
- Participer à des tables rondes ou à des discussions publiques
- S'exprimer sur un thème spécialisé en tant qu'expert

Norme 5.3

Vérifie la création et la communication du nouveau savoir ou du nouveau produit

Débutan – documente la création du nouveau savoir ou du nouveau produit

Cela peut signifier :

- Être conscient que le processus de création d'un nouveau savoir ou produit doit être explicité (documenter les étapes conduisant à la création)

Avancé – analyse et porte un jugement sur la création et la communication du nouveau savoir ou du nouveau produit

Cela peut signifier :

- Soumettre un article à des collègues spécialisés et intégrer leurs arguments dans le nouveau savoir ou le nouveau produit
- Analyser ses propres démarches

Expert – examine l'impact de la publication scientifique et optimise la démarche

Examiner l'impact de la publication scientifique peut signifier :

- Suivre le nombre de citations de la publication
- Vérifier dans quels nouveaux articles la publication est citée et dans quelles revues ces articles sont publiés
- Calculer son propre facteur d'impact

Norme 6 Responsabilité

Norme 6.1

Tient compte des contextes culturels, éthiques et socio-économiques liés à l'utilisation de l'information

Débutan – tient compte du contexte éthique de son propre environnement culturel

Cela peut signifier :

- Être conscient de la valeur éthique de l'utilisation des informations dans son propre environnement culturel (p. ex. liberté d'expression, liberté de presse, droit d'auteur)

Avancé – tient compte des contextes culturels et éthiques de l'environnement international

Cela peut signifier :

- Comprendre et évaluer les discussions au sujet de la liberté de presse et de la censure et les mettre en relation avec l'utilisation de l'information dans différents contextes culturels

Expert – tient compte des contextes culturels, éthiques et socio-économiques de l'environnement international

Cela peut signifier :

- Etre conscient des modalités d'accès à la culture dans différents contextes culturels
- Se comporter de manière appropriée dans des comités de spécialistes internationales qui réunissent également des sensibilités culturelles différentes

Norme 6.2

Se conforme aux conventions et règles de conduite lors de l'utilisation de l'information

Débutan – se conforme aux conventions et règles de conduite institutionnelles lors de l'utilisation de l'information

Cela peut signifier :

- Se conformer aux règles institutionnelles lors de l'utilisation de l'information (p. ex. respect des normes de citation des sources dans le travail de maturité)
- Communiquer ouvertement des méthodes d'obtention des informations au sein d'un groupe d'études

Avancé – se conforme aux conventions et règles de conduite scientifiques lors de l'utilisation de l'information

Cela peut signifier :

- Se conformer au langage de publication généralement admis dans son propre domaine de spécialisation
- Se conformer aux règles de comportement dans l'utilisation des technologies basées sur le web (p. ex. respect de la netiquette)

Expert – se conforme aux conventions et règles de conduite interdisciplinaires et internationales lors de l'utilisation de l'information

Cela peut signifier :

- Se conformer aux directives de différents organes spécialisés
- Connaître les directives de sa propre université et d'autres hautes écoles en matière d'Open Access

Norme 6.3

Obtient, conserve et diffuse tout type d'information de manière légale

Débutan – connaît les règles de citation et leurs fondements juridiques

Cela peut signifier :

- Citer correctement les ouvrages et les articles, qu'ils soient imprimés ou électroniques, en particulier selon les directives institutionnelles
- Connaître l'application du copyright (p. ex. licences Creative Commons) et
- Manier les documents iconographiques, audio, vidéo ou musicaux de manière responsable

Avancé – connaît les fondements du droit d'auteur et les applique lors de l'obtention d'informations et de la conservation des données

Cela peut signifier :

- Assurer la possibilité de remonter aux données primaires utilisées
- Appliquer les normes légales lors de la conservation et l'utilisation ultérieure des données
- Être conscient de la problématique du plagiat
- Éviter le plagiat

Expert – connaît les bases des droits d'exploitation et les applique lors de la diffusion d'informations

Cela peut signifier :

- Connaître la différence entre le droit d'auteur et le droit d'utilisation
- Acquérir le droits d'utilisation pour les œuvres d'autrui (p. ex. tableaux, dessins, cartes), afin des les utiliser dans ses propres publications.